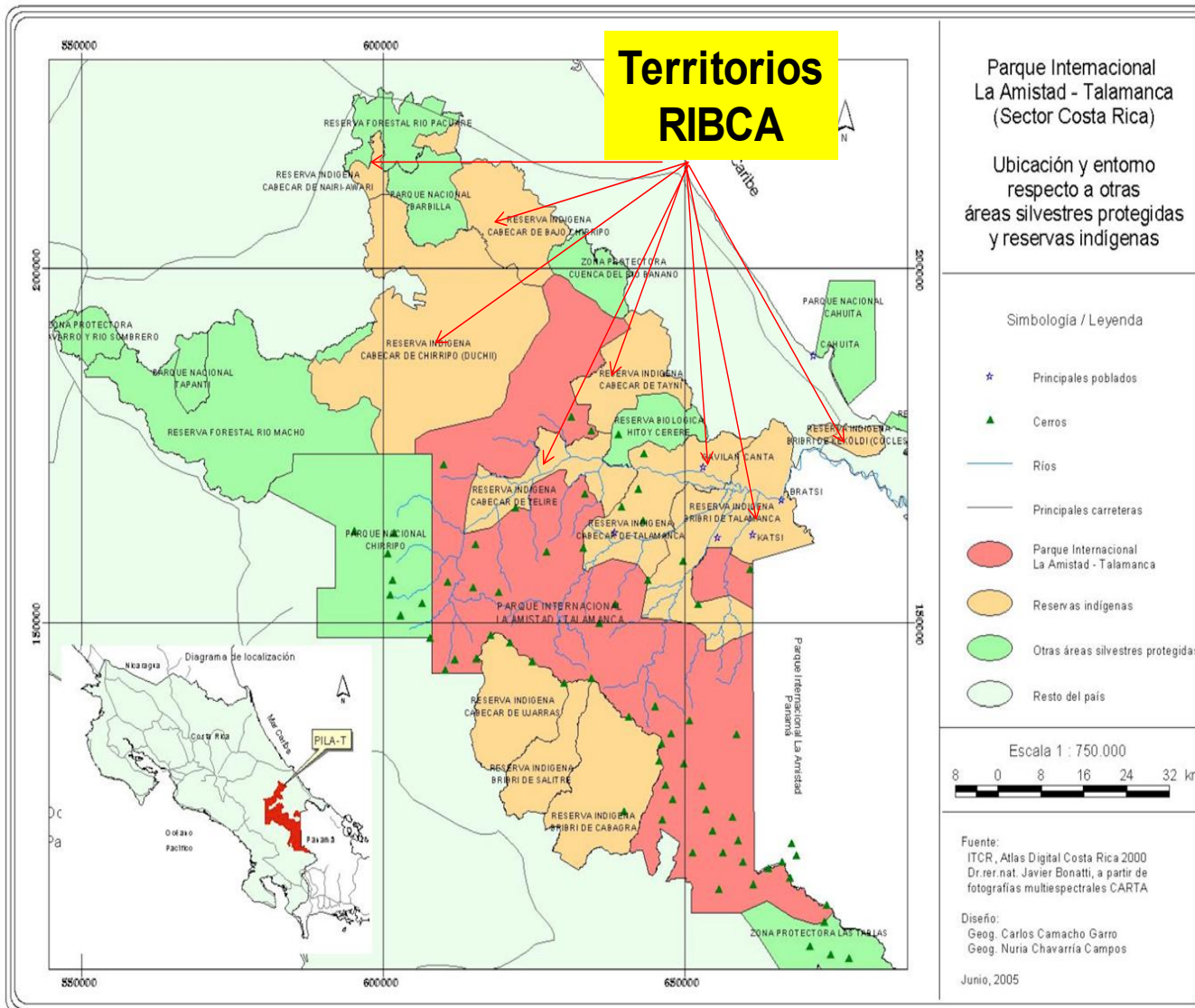


# Réseau autochtone Bribri et Cabecar (RIBCA)

8 territoires autochtones des Caraïbes du Costa Rica



## **1. La problématique des peuples autochtones**

**Il n'existait aucun mécanisme de consultation permettant aux institutions de l'État de mettre en œuvre des projets et des initiatives. Depuis 1977, date à laquelle la loi autochtone du Costa Rica a été promulguée, rien n'a été fait pour organiser le dialogue et l'agenda avec les territoires autochtones. Cela a entraîné un décalage dans les territoires autochtones par rapport au reste du pays, qui est aujourd'hui la zone de plus grande pauvreté du pays.**

## **2. Quelles lois ou politiques affectent cette problématique**

- ✓ **Loi autochtone N ° 6172 du 29 novembre 1977**
- ✓ **Convention 169 de l'OIT, ratifiée par le Costa Rica le 2 avril 1993**
- ✓ **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, du 13 septembre 2007**

**IL N'Y A PAS DE RÉGLEMENTATION DANS LE PAYS**

### **3. Quelle est l'importance de l'ouverture des données et de la participation citoyenne**

- ✓ Cela nous a permis d'avoir les informations à temps pour générer nos propositions sur la base d'initiatives gouvernementales.
- ✓ Les informations nous sont parvenues avec moins de "distorsions" d'intérêts politiques dans les territoires.
- ✓ Il était plus facile d'établir un programme avec le gouvernement et de surveiller sa mise en œuvre.
- ✓ Cela nous a permis de divulguer avec certitude aux membres de la communauté les actions des dirigeants.
- ✓ Cela nous a donné l'occasion d'éduquer les responsables d'institutions sur le dialogue, les droits et la spécificité culturelle des peuples autochtones.

### **4. En quoi consiste le travail de RIBCA.**

- ✓ De manière unifiée, les territoires autochtones présentent une gestion et un plaidoyer communs devant le gouvernement.
- ✓ Nous établissons un mécanisme de dialogue et un programme avec le gouvernement en matière d'éducation, d'infrastructure, de santé, etc.
- ✓ Nous fonctionnons comme un élément de formation horizontal pour les dirigeants autochtones, facilitant l'inclusion des jeunes et des femmes.

## **5. Quels ont été les résultats principaux**

- ✓ **Pour la première fois après plus de 40 ans, le décret du Mécanisme général de consultation des autochtones n ° 40932-MP-MJP du 6 mars 2018 a été créé.**
- ✓ **La création et la mise en œuvre du décret n ° 37801 - MEP établissant les conseils locaux pour l'éducation autochtone, qui vise à faire en sorte que les professionnels autochtones soient responsables de l'enseignement dans les territoires, et a établi des codes pour les enseignants de langue et de culture, entre autres.**
- ✓ **Les grandes institutions telles que la CCSS, les tribunaux et d'autres ont recours à des traducteurs dans la langue autochtone.**
- ✓ **L'infrastructure de la santé, des transports, de l'éducation, entre autres, s'est grandement améliorée.**
- ✓ **Il était possible d'élaborer des plans de production fondés sur la vision du monde autochtone et ce système était mis en œuvre dans les communautés les plus éloignées sans accès.**
- ✓ **Le mécanisme de dialogue a permis de former des fonctionnaires des institutions.**
- ✓ **Un programme de paiements pour services environnementaux exclusivement destiné aux populations autochtones a été mis au point dans le respect de la culture et de la forme d'organisation autochtone.**

## **6. Comment le parlement peut collaborer avec les organisations de la société civile**

- ✓ **Dans le cas du Costa Rica, rendre le mécanisme de consultation une loi de la République, puisqu'il s'agit présentement d'un décret qui ne s'applique qu'au pouvoir exécutif.**
- ✓ **Dans le cadre du contrôle politique exercé par les parlements, promouvoir des modèles de mécanismes de dialogue permanent avec la société civile fondés sur des ordres du jour établis conjointement.**
- ✓ **Légiférer pour ouvrir l'information au public ou être le moyen d'information pour atteindre les gens.**